



Demande d'aides pour le projet

« Développement des échecs dans la mixité »

[Microsoft Word - Points de développement de la Mixité \(ligueechecsgrandest.fr\)](http://ligueechecsgrandest.fr)

CLUB D'ECHECS DE :		
4. Développement des échecs au féminin (voir cahier des charges)*		
Toute demande d'aide doit être précédée par une convention de partenariat signée par la LEGE et le Club		
Intitulé de l'action	Description de l'aide versée	Montant indicatif
4.1 Primo licences :	Pour la licence A d'une nouvelle licenciée adulte (50 % adhésion; 25 € max; 10 max. par département).	25 €
4.2 Couples Adhérents :	Pour l'adhésion du couple mari et femme, la prise de licence de la joueuse est aidée par la Lege selon les modalités suivantes (50 % adhésion; 25 € max; 10 max. par département.)	25 €
4.3 Bénévoles	(prise en charge de la licence A à hauteur du versement FFE)	47 €
4.4 Formation des joueuses adultes	La Ligue prend en charge une partie de l'inscription des joueuses aux stages (50 % adhésion; 25 € max; 10 max. par département.)	25 €
*Présent dans le barème des aides hors compétitions voté au CODIR du 21/11/2022		

Description et liste des personnes concernées par l'aide

- Etablir la liste des personnes concernées par l'aide et donner des précisions sur l'action menée. Photos, extraits de presse, convention municipales, autres, ...

